



SIAEP DORE -ALLIER

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
contact@siaepdoreallier.fr

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 09
votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-00000-

L'an **Deux Mille Vingt Cinq** le 26 juin à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, Salle du Conseil-
28 rue de la Mairie à Vinzelles
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de convocation : 11/06/2025

PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C., MS BARGOIN J., M. DERBIAS J.L.,
MS DUROHANY D., GARMIS F., MAURIN D., MAZELIER V., ORCIERE T.,

ABSENTS : MME TARTRY-LAVEST A., MS AURIEL L., BLANCHOZ P., BRIVARY J.F.,
MS DURUPT S., GIRARD J.B., ROUVIDANT J.L.

POUVOIRS : MME TARTRY-LAVEST A. POUVOIR M. GARMIS F.
M.BLANCHOZ P. POUVOIR M. BARGOIN J.
M.DURUPT S. POUVOIR M. MAZELIER V.
M.ROUVIDANT J.L. POUVOIR M. MAURIN D.

DELIBERATION N° 2025-06-03

OBJET : Convention de groupement de commandes entre la commune de
Lezoux et le SIAEP Dore Allier pour l'aménagement des voiries et le
renouvellement des réseaux aux abords du groupe scolaire Marcus (rue
Mercoeur, rue Théophile Gautier, rue Pasteur, impasse Pasteur)

Monsieur le Président explique au comité que la Commune de Lezoux a programmé des
travaux d'aménagement des voiries et le renouvellement des réseaux aux abords du groupe
scolaire Marcus. Le Syndicat souhaite renouveler les réseaux d'eau potable de ces mêmes
rues.

Ainsi, pour éviter l'intervention de différentes entreprises et de réduire les coûts, le Syndicat
et la Commune de Lezoux envisagent de procéder à un groupement de commandes.

Après avoir entendu l'exposé,

le Comité syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et suivants ;

- ✓ Approuve de constituer avec la Commune de Lezoux un groupement de commandes en vue de travaux d'eau potable et d'aménagement de la voirie et du renouvellement des réseaux.
- ✓ Autorise le Président à signer la convention définissant les modalités de ce groupement de commandes ;

Pour extrait conforme,
Signé par Vincent MAZELIER,
Le Président



certifié exécutoire ;
Publié le : 02.07.2025